



VILLAGE VIVANT

BULLETIN MUNICIPAL // DÉCEMBRE 2025



SOMMAIRE

- p.2 ÉDITO
- p.3 à 4 URBANISME
- p.5 CCAMPA... KÉSAKO ?
- p.6 à 9 NOTRE TERRITOIRE
- p.10 à 12 VIE COMMUNALE
- p.13 à 14 PAILHÈS NATURE
- p.15 NOS ÉVÉNEMENTS
- p.16 à 22 ACTUALITÉS
- p.23 ÉTAT CIVIL

MAIRIE DE PAILHÈS

4 Route de Pamiers - 09130 Pailhès

05 61 67 55 72 | pailhes.mairie@wanadoo.fr

Agence postale | 05 61 69 95 08

HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30

La poste : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30



 pailhes.fr

Édito DU MAIRE

Des profondeurs du pays, montent de sourdes colères, de puissants mouvements de rejet d'un système qui spolie le travail, bouche les à-venirs et attise les guerres. Il faut entendre la difficulté de vivre avec de bas salaires et des retraites de misère quand les prix montent pour le profit des grands propriétaires de centres commerciaux et autres rapaces immobiliers. Il faut entendre et percevoir l'ampleur du déchiquetage des services publics si indispensables au quotidien ! Comment accepter que les grandes entreprises captent sans contrôle 211 milliards d'aides publiques /an (1^o budget de l'Etat) pour délocaliser, réduire l'emploi, sacrifier les formations technologiques indispensables. Comment accepter que la caste des 500 plus grandes fortunes voient leur patrimoine multiplié par 14 en 25 ans (c'était 6 % du PIB en 2000, c'est 43 % en 2024) alors que le nombre de citoyens en situation de pauvreté dépasse les 11 millions ? Le creusement de la fracture politique épouse la fracture de classe : les riches deviennent toujours plus riches quand les plus modestes ne cessent de s'apauvrir. Les citoyens qui se mobilisent sous différentes formes l'ont bien compris !

La coupe est pleine ! Les mouvements pour la paix, contre le génocide à Gaza, contre la sordide guerre faite au peuple ukrainien, prennent de l'ampleur. Une pétition a recueilli plus de 2 millions de signatures contre la loi « Duplomb » de concentration agraire qui aboutira à une alimentation toujours plus détériorée, a donné un signal fort. Les mouvements populaires de ces dernières semaines attestent d'un renouveau unitaire. Les terribles incendies dans l'Aude, les dramatiques inondations ailleurs accélèrent les prises de conscience des bouleversements climatiques.

Le système économique et institutionnel est en cause, l'aspiration à un changement de politique cherche un chemin. Alors, une question fondamentale se pose au peuple et aux travailleurs : **devenir les souverains dans les lieux de vie et de travail.** Il devient insupportable que notre « pouvoir citoyen » continue d'être détourné à des professionnels de l'exercice du pouvoir aux yeux uniquement rivés sur la prochaine élection

“

**notre
« pouvoir citoyen »
continue d'être
détourné**

99

alors que c'est l'avenir des générations montantes qui est en jeu. Le discrédit de la politique avec ses intrigues et manigances, ses coups bas et ses mensonges, ses charretées de promesses évanouies, ses petites phrases et ses petites ambitions, atteignent le haut de l'échelle du dégoût ! La domination des possédants sur la société et le travail, les institutions d'une 5^e République à l'agonie, détournent les attentes populaires, orientent les débats, étouffent les voix progressistes dans les grands médias, désapprennent à penser et à raisonner, uniformisent la culture et cultivent le champ de la guerre. Les fondés de pouvoir du capital n'hésitent devant rien : faire peur, organiser la panique pour obtenir la soumission. Il est piquant de voir tous ces responsables politiques qui occupent le pouvoir depuis 40 ans, défiler à la tribune de l'Assemblée Nationale pour dénoncer les maux qu'ils ont eux-mêmes créés.

Voilà qui appelle à construire une démocratie réelle, populaire où le souverain ne soit plus les agences de notation et le grand capital, mais les citoyens ! Cela passe par une transformation sociale, écologiste, démocratique, féministe et antiraciste. A défaut, il n'y aura pas de transformation structurelle progressiste. La démocratie réelle invite à la mise en place de collectifs du « commun » sur les lieux de vie et de travail. Une organisation qui n'appartient pas à des chefs autoproclamés, ni d'inspiration « gazeuse », mais permettant l'auto-organisation collective de résistance au grand capital, condition essentielle du développement humain et de la préservation du vivant. De tels objectifs émergent déjà dans les luttes pour le climat, dans la constitution de coopératives, dans les mouvements associatifs de solidarité, dans les actions municipales pour l'alimentation, le logement, les déplacements, la santé... C'est ce mouvement réel qui travaille à abolir le capitalisme de plus en plus accapareur des fruits du travail et des ressources naturelles et de plus en plus militarisé. Voilà qui donnerait de la force à un nouveau projet de conjurer la catastrophe : l'accaparement du pouvoir par des forces autoritaires et fascisantes, la guerre et le possible chaos écologique !

Yvon Lassalle

2 Urbanisme



projet d'aménagement

de l'ancienne grange en halle publique.

Le projet dans ses objectifs à atteindre tant sur le plan des usages que sur le programme des travaux, a été largement décrit dans le dernier bulletin municipal de juillet dernier.

C'est sur le plan du financement qu'on observe un bougé significatif positif quant aux aides attendues. En effet, l'engagement de l'Etat restait incertain ces derniers mois et, s'agissant de la Région, nous n'attendions rien de son concours. Mais au final, « les planètes se sont alignées » et le plan de financement prévisionnel pour une dépense d'environ 240 000€ HT (travaux + maîtrise d'œuvre) est le suivant :

» **L'Etat via la DETR** (dotation d'équipement des territoires ruraux), nous octroie 97 144 € (40%)

» **Le Département dans le cadre du FDAL** (fonds départemental d'action locale) : 22 180 € (9%)

correspondant à la moitié de l'assiette éligible pour 2025 avec la quasi-certitude d'être subventionnés à la même hauteur en 2026, ce qui porterait l'aide départementale à 44 360 €, soit 18 %.

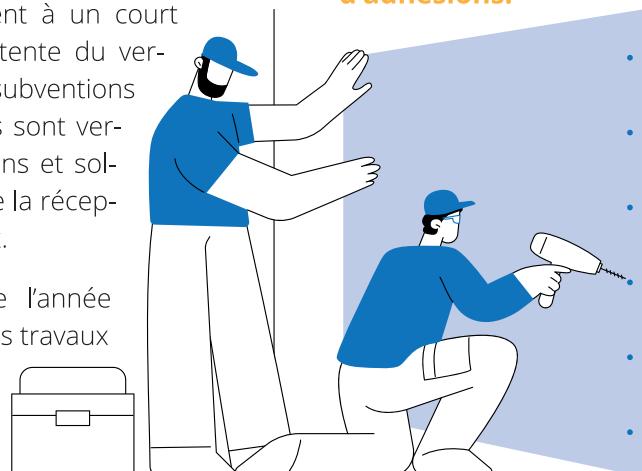
» **La Région dans le cadre du FRI** (fonds régional d'intervention) nous a octroyé 20 000 € (8%)

» **L'autofinancement communal** : aux alentours de 80 000 € HT (33%). Compte tenu des marges de manœuvre budgétaires, nous ne devrions pas recourir à l'emprunt, hormis possiblement à un court terme dans l'attente du versement des subventions sachant qu'elles sont versées par fractions et soldées à l'issue de la réception des travaux.

Au tout début de l'année 2026, l'appel d'offres travaux va être lancé pour une ouverture du chantier

envisagée dans le courant du printemps prochain. Sur la base d'une durée de travaux estimée à un an, la réception du bâtiment pourrait intervenir dans le courant du premier semestre 2027.

• • • **RAPPEL : les espaces et les fonctionnalités restent ouverts aux désirs des habitants. Il n'est donc pas trop tard pour formuler des attentes dans la mesure où ces dernières recouvreraient suffisamment d'adhésions.**



PROJET DE VERGER COMMUNAL

Sur la réserve foncière de 2,9 ha :

- 1,2 ha à l'Ouest de la parcelle a été mis à disposition par bail rural à deux productrices de plantes médicinales et aromatiques (Anne et Lucia) et à une productrice en arboriculture (Saloméa).
- le solde, soit 1,7 ha constitue l'espace dédié au verger communal. L'aménagement suit son cours au terme d'une année de réflexions portées par une commission élargie (élus/habitants) avec l'accompagnement d'un animateur (Lilian) et d'un technicien (Michel).

Le projet ambitionne des objectifs pluriels :

- Un espace plurifonctionnel : nourrir pour les écoles, le marché et les habitants, pédagogique, expérimental avec une vocation reproductive pour qu'émergent ailleurs des co-constructions collectivités/habitants de nature à renforcer la participation citoyenne aux projets et aux défis locaux.
- Un lien convivial de rencontres inter-générationnelles où se croisent des thématiques transversales telles l'alimentation, la santé, l'environnement (préservation de l'eau, de l'air, des sols), la culture et le divertissement dans le vivre-ensemble.
- La connaissance du vivant et de l'amélioration de la biodiversité.
- L'agroécologie, la connaissance des ravageurs et les moyens de lutte naturelle (auxiliaires)
- L'apprentissage des techniques de plantation, de greffe, de taille.
- La mise en valeur des variétés anciennes et celles résilientes aux jeux de demain.
- La maîtrise de la production en produits frais et la transformation (jus, confitures...)

Dorénavant, nous entrons dans les phases opérationnelles qui appelleront des chantiers participatifs :

- Une quinzaine de lignes de plantation ont été repérées dans le sens Est/Ouest pour accueillir dans un premier temps quelque 200 arbres, toutes espèces et variétés confondues, plus ou moins grands selon le choix des porte-greffes. Par endroit, les interlignes de 11 mètres recevront des arbres fruitiers et/ou des ornementaux dans le but de créer une diversité d'espèces et vérifier le potentiel d'un écosystème et ses interactions. Pour produire de l'expérimentation, des agrumes seront également mis en place avec éventuellement une protection.
- Des apports de matière organique ont été réalisés : vieux foin, engrains verts, compost, terreau
- Les plantations sont envisagées dans le courant du mois de janvier (chantiers participatifs à calibrer au vu des moyens humains mobilisés).
- Dès lors, on va devoir procéder à la clôture de l'espace pour écarter les dommages aux arbres.
- Un puits a été créé par la société de forages « PACHER ».



Grâce à la clairvoyance d'un soucier, le creusement en un point X a fait jaillir la précieuse ressource en eau à 6 mètres environ. Doté d'un bu

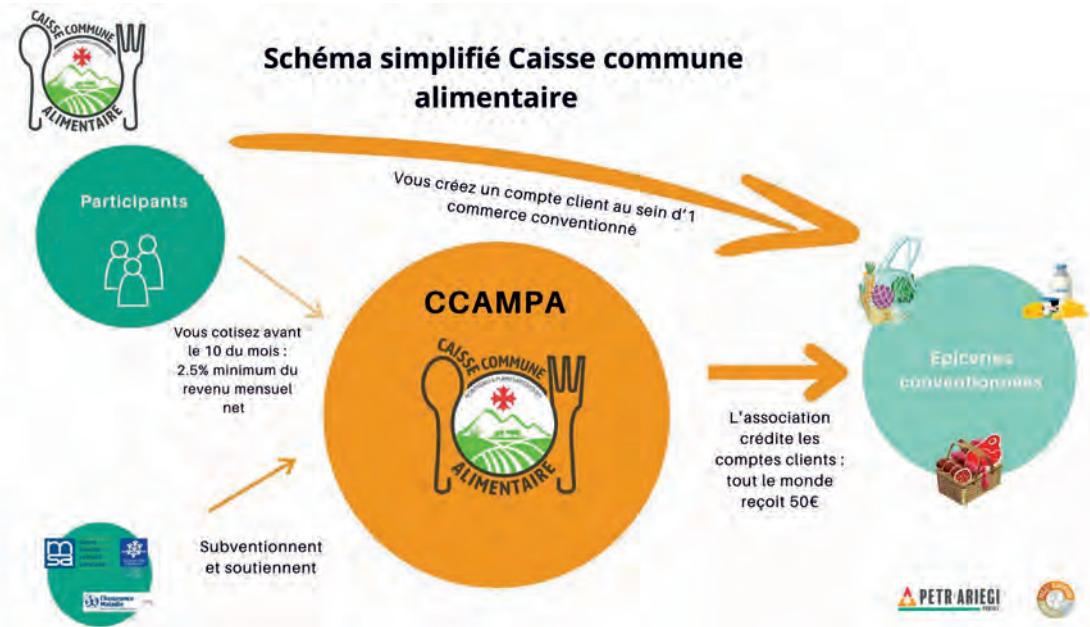
sage de 10 mètres de profondeur, une réserve de 5m³ est atteinte pour pourvoir aux besoins des plantations. Elle sera par ailleurs, soutenue et complétée, si nécessaire, par la mare de 100m³ existante.

- Pour les besoins d'un lieu d'échanges et de rencontres, il a été décidé d'aménager une pergola adossée à un abri à outils, le tout en auto-construction.



Une association de type loi 1901 est en cours de constitution. Ses objets sont de pourvoir à la création, l'entretien et l'exploitation du verger communal. Elle fait appel, en lien avec la municipalité, à la participation citoyenne dans le respect d'une charte environnementale, à la transmission des connaissances et au renforcement du lien social inter-générationnel. Aussi, toute personne souhaitant s'impliquer ou soutenir l'association, est la bienvenue afin d'assurer la pérennité d'un beau projet durable d'intérêt général. Pour rappel, les travaux de la commission élargie sont consultables sur le site <https://metacartes.net/pailhes>

LA CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE MONTAGNES ET PLAINES ARIÉGEOISES (CCAMPA)... KÉSAKO ?



Le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural), dans le cadre de son PAT (projet alimentaire territorial), a lancé en janvier 2025 la CCAMPA.

Issue d'une volonté de citoyens et pilotée par eux, cette caisse agit pour garantir à tous un accès à une alimentation de qualité, saine pour l'environnement et rémunératrice pour les agriculteurs en réponse à des enjeux bien identifiés :

- Lutter contre la **précarité alimentaire** : 8 millions de français sont en insécurité alimentaire, 2 millions recourent à l'aide alimentaire. Obésité et diabète prennent un virage épidémique !
- Favoriser la transition écologique : la caisse soutient les épiceries locales, les magasins de producteurs et ceux pratiquant la vente directe
- Rémunérer les agriculteurs en leur garantissant des débouchés en circuits courts.
- Faire advenir la **démocratie alimentaire** : la caisse est administrée par les citoyens eux-mêmes.
- Construire la **résilience** alimentaire en Ariège : soutenir les circuits courts, les productions durables pour une souveraineté alimentaire et un accès universel à cette alimentation grâce à la cotisation.

Alors comment ça marche ?

- La sécurité sociale alimentaire (SSA) se base sur les principes fondateurs de la sécu déployée en 1945 sous l'impulsion d'Ambroise CROIZAT : « **De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins** ».
- Les participants cotisent mensuellement à la caisse commune selon leurs moyens : à titre expérimental en 2025, c'était **2,5% du revenu net**. L'AG de l'association qui s'est tenu à Brie le 6 décembre a validé une évolution pour un pourcentage progressif assis sur le « **reste à vivre** » d'une famille (toutes les ressources – les dépenses contraintes).
- Les **cotisants créent un compte client** auprès d'une épicerie conventionnée et voient chaque mois leur compte crédité de 50€ (avec la massification attendue, l'allocation devrait être revalorisée).
- En 2025, la caisse compte 120 cotisants pour une **cotisation moyenne de 38€**, le taux d'autofinancement était de 75%. La différence entre la cotisation (38€) et l'allocation (50€) a été couvert par la CAF (5000€) et la MSA (15 000€). Mais les subventions et autres mécénats étant aléatoires, le système, pour être pérenne économiquement, vise une masse

critique pour que la mutualisation se fasse pleinement ressentir. En résumé, l'objectif de la SSA est de permettre à tout un chacun, quel que soit son niveau de ressources, d'avoir un accès réel à une alimentation locale et de qualité mais également de soutenir les productions vertueuses qui rémunèrent correctement les agriculteurs attachés au respect de l'environnement (pas de pesticides de synthèse, préservation des sols, de l'eau et de la biodiversité, conditions d'élevage...). Font partie du **socle alimentaire** : fruits et légumes frais de saison, légumineuses, produits laitiers, viande et les produits peu transformés (pain, pâtes, huile). Sont exclus les produits ultra transformés, non alimentaires et importés et l'alcool.

Pour faire vivre la caisse et prendre les décisions, l'association est composée d'une collégiale à l'échelle du territoire et de groupes locaux au sein des 7 communautés de communes qui s'emploient à conventionner des épiceries (comme Au p'tit bonheur et Localim 09) et les producteurs locaux sur la base de critères édictés par une charte.

Pour en savoir plus, adhérer ou cotiser :
<https://caissalim-ariege-est.fr>

NOTRE Territoire

LE LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ (TBE)



L'Occitanie est la première région bio de France. Dynamiques de la production à la transformation, les filières offrent une grande diversité de productions, reflet de la typicité des territoires.

INTERBIO Occitanie a choisi de mettre en place la démarche «Territoire Bio Engagé», première demande de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France.

Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du plan Ambition Bio et de la loi EGALIM, en termes de surface agricole cultivée (au moins 22 %) et/ou d'approvisionnements de leur restauration scolaire en bio (au moins 25 % de produits bio dans les menus).

Le 11 octobre a été une journée dédiée à la reconnaissance des producteurs-trices de la commune et à la labellisation avec l'aide de Bio Ariège Garonne et du PETR de l'Ariège. Elle a débuté à Artigat (labelisée en 2021) par des animations pédagogiques, la présence de producteurs



locaux (dont Barbafruits), des dégustations et un repas 100 % bio avec le concours de l'épicerie au PTIT BONHEUR. La journée s'est poursuivie au GAEC de Bouche, chez Isa et Angel, par la visite de leur ferme maraîchère bio, la remise du label par l'association INTERBIO Occitanie et par une collation dînatoire de produits locaux et bio. De la viande bovine et ovine aux plantes médicinales et aromatiques en passant par les légumes, le fromage, les fruits et les fleurs, dix-sept productrices ont fait honneur à leur filière en affichant 40 % de la SAU en bio (niveau 2).

La commune a adhéré au label (200€ / an) pour accéder au réseau de collectivités et de professionnels, aux outils de communication et aux conseils en approvisionnement dans la restauration collective. Bon à savoir l'Ariège est le premier département français en apiculture bio, le deuxième en Occitanie en brebis viande bio et le troisième en Occitanie en taux de SAU bio.

» Les impacts positifs de la bio sont :

- la qualité de l'eau, de l'air, des sols vivants et de la biodiversité.
- une meilleure alimentation, donc une meilleure santé : pas

de produits chimiques, plus de minéraux, de vitamines et d'antioxydants à l'heure où le nombre de cancers explose y compris pour de jeunes adultes en pleine vie active alors que cette tranche d'âge a été longtemps considérée comme peu exposée. Des projections annoncent une hausse significative des cancers précoces.

- un engagement social durable et de proximité : plus de main d'œuvre et de liens sociaux.

» Pour ce bel évènement, nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette journée, à Isa et Angel dont la notoriété n'est plus à prouver... Au-delà des productions déjà existantes, six nouvelles productrices viennent conforter l'offre :

- Clémence (maraîchage) et Orane, sa sœur (fromage caprin) toutes deux à Enrecort.
- Anne et Lucia en plantes médicinales et aromatiques à Ruquet, ainsi que Saloméa en arboriculture
- Alexandra à Ruquet pour redynamiser la filière des fleurs coupées (quant 80% sont importées).



LE BIO, LE BON

Nous avons à Pailhès des producteurs en bio
Dix-sept, tous convaincus qui mouillent le maillot
Produisent sainement ce que les habitants
Attendent de la terre, et ce, par tous les temps.

Des viandes, des légumes, des fruits et des fromages
Des PPAM, des fleurs de nez et des plantes sauvages
Pour tous ceux attachés au goût, à la santé
Quand on sait le danger des denrées importées.

Le fruit y prend saveur, la graine y prend mémoire
Le geste redevient l'écho d'un vieux savoir
On cultive le sens, on récolte l'espoir
Et l'on fait du présent un futur à construire.

Attachés au vivant, tous creusent les sillons
Nourriciers de la terre et disent l'aversion
Des cultures intensives qui ruinent les milieux
De l'air, de l'eau, des sols en mode silencieux.

De très bonnes raisons à conforter la bio
Bannir les pesticides, se garder du billot
Et de ces OGM qui résistent au ROUNDUP
Pour gonfler les profits de MONSANTO and club !

La bio et le climat battent même mesure
L'humus et les couverts du CO2 capturent
Amis des vers de terre, ces bâtisseurs de sols
Quand le conventionnel échappe à tout contrôle.

Elle protège les eaux, les lacs et les rivières
Pour ne plus qu'elles contiennent des produits délétères
La biodiversité est ainsi abritée
Quand insectes et oiseaux se font plus rareté !

Sous le ciel de vos champs, la terre se fait douce
Le ver y trouve abri, les ruisseaux gardent pousse
L'homme y sème autrement sans hâter le destin
Respectant chaque vie du sol jusqu'au matin.

Le bien-être animal est aussi d'en sa norme
Le plein air, la lumière, ces conditions détonnent
Des poules encagées et de ces megafermes
Qui concentrent en leur sein la maltraitance en germe !
Demandeuse en main d'œuvre, la bio crée des emplois
Campagnes dynamiques et circuits courts de choix
Magasin bio direct, marchés de producteurs
Pour faire enfin la nique aux revendeurs voleurs !

La bio n'est pas plus chère si l'on veut intégrer
Tous les coûts détournés, les eaux à dépurer
La pollution des sols et les gaz réchauffants
Qui dépassent le gain d'un mode avilissant.

Prendre le contre-pied de l'agro-industrie
En soutenant partout l'agroécologie
Aux effets vertueux du bio et du local
Quand les enfants regardent d'un clin d'œil boréal !

Mais le chemin se tend, la tâche reste fière
Il faut l'audace au cœur pour nourrir la lumière
Car, s'engager en bio, c'est choisir le vivant
C'est croire en l'avenir, humblement, patiemment !
Et quand nos mains unies protègent la nature
C'est tout un peuple heureux qui nourrit son futur !

Yvon



**Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises**

...>> LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES (PNR)

Créé en 2009 sur 138 communes du piémont pyrénéen et de la chaîne des Pyrénées, le PNR s'étend dorénavant à l'Est sur 26 communes supplémentaires du Tarasconnais et de la Haute Ariège. Il compte désormais 65 000 habitants et couvre 55 % de la superficie de l'Ariège.

Sa charte, d'une validité de quinze ans, est en passe d'être approuvée par les partenaires institutionnels, dont les communes, qui ont jusqu'à la fin novembre pour la voter. C'est chose faite pour Pailhès qui a approuvée à l'unanimité la nouvelle feuille de route 2025-2040.

Coconstruite avec les collectivités locales et les habitants, la charte affirme trois grands axes :

>> **Les ressources humaines au cœur des ambitions :**

- Les connaissances en lien avec les nombreux défis à relever via l'éducation et la formation
- Le renforcement de l'attractivité du territoire par la préservation et la restauration du patrimoine, l'accueil de nouveaux arrivants, le lien social, la culture...

>> **Les enjeux et les nombreux défis de ce siècle :**

- Les défis du changement climatique par la sobriété, les énergies renouvelables, l'adaptation...
- La promotion d'un modèle économique sobre et solidaire en direction des acteurs locaux (agriculteurs, filières industrielles locales, dynamiques des bourgs, tourisme...)

>> **Les ressources naturelles :**

- La préservation des paysages (attente N°1 des habitants) et l'intégration paysagère dans les documents d'urbanisme, l'accompagnement à l'utilisation de la pierre sèche, ardoise et lauze
- Les connaissances pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

- La ressource en eau de qualité : protéger les captages, les sources, les cours d'eau.

- Préserver la diversité forestière (c'est 57 % du territoire) et valoriser la filière bois local dans la construction et l'énergie à travers de petits réseaux de chaleur à plaquettes.

Le PNR, à l'interface des collectivités et des habitants, est un acteur privilégié pour coordonner et planifier les actions mises en œuvre et, à ce titre, il est chef de file et facilitateur pour faire émerger des projets d'intérêt général. Le pool ingénierie composé d'une vingtaine de chargés de missions, apporte conseils et soutiens techniques aux élus et habitants dans la recherche de financements. Au-delà des cotisations annuelles des communes (4 €/habitant), le PNR mobilise les concours financiers de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires institutionnels pour un budget annuel d'environ 2,5 millions d'euros.

A noter que tout un chacun peut suivre les actions en cours et à mener sur le site :

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Il est aussi possible également de rejoindre l'association des Amis du Parc qui propose de nombreuses animations grand public.



Financé par
l'Union européenne

UKRI
UK Research
and Innovation

LE PROJET EUROPÉEN « SPONGEWORKS » DÉCLINÉ À L'ÉCHELLE DU SMIVAL

Le projet SpongeWorks « Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour la rétention de l'eau et la résilience climatique en Europe » a été initié en septembre 2024 et s'achèvera en août 2028. Financé par Horizon Europe à hauteur de 15 millions d'euros, il est coordonné par l'université Leibniz de Hanovre (Allemagne) et le centre de recherches Deltares (Pays-Bas), et réunit un consortium de 28 partenaires européens.

Autrement appelé « mesures éponge », qui visent à préserver, restaurer, améliorer ou créer des écosystèmes et leurs

fonctions, afin d'accroître la capacité de rétention en eau des paysages et des sols, tout en apportant des co-bénéfices pour les populations et la nature grâce à la promotion de la biodiversité et des services écosystémiques.

A ce titre, le syndicat de rivière SMIVAL est l'un des trois démonstrateurs européens (voir photo). En effet, son bassin versant de la Lèze est particulièrement vulnérable aux phénomènes de sécheresses, aux inondations, à l'érosion des sols, pouvant affecter la fertilité des terres agricoles, les écosystèmes locaux et les populations. D'ici 2028, différentes mesures éponges doivent être élaborées en concertation avec les acteurs locaux et mises en œuvre dans 12 sous-bassins versants de la Lèze, situées principalement sur les communes du Fossat, Lézat, Saint-Sulpice et Beaumont. Ces mesures bénéficieront d'un suivi scientifique sur la qualité et la quantité des eaux de surface et souterraines, la santé des sols et la prévention de l'érosion, ainsi que la modération de leurs impacts sur les risques d'inondation et de sécheresse. *Ce projet expérimental qui ambitionne d'être duplicable, est coordonné par l'Office International de l'Eau (OIEau), en partenariat avec le SMIVAL, la chambre d'agriculture de l'Ariège et de la Haute Garonne, le CNRS et Adict Solutions.*



VIE COMMUNALE

LE CCAS DE LA COMMUNE DE PAILHES :

Le CCAS réunit élus et citoyens pour gérer les affaires sociales de la commune.

Il bénéficie d'un budget dont les recettes proviennent principalement du budget principal de la commune décidé en début d'année.

Ce budget est destiné à :

- Promouvoir des actions collectives à destination des enfants et des personnes âgées (spectacle, gouter ou repas, cadeaux ou colis)
- Prendre en charge les dépenses de moments conviviaux (apéro, repas) autour d'évènements organisés pour les habitants (cérémonies diverses)
- Apporter une aide financière ponctuelle à une personne en difficulté pour compléter ou suppléer aux aides légales et départementales existantes, cette aide intervient en cas de précarité ou d'événement indésirable soudain.

...

Le règlement intérieur du CCAS est à disposition à la mairie pour plus d'information.

Lors d'une demande, un dossier est constitué avec les justificatifs et présenté à la commission pour décision.

...



LA VALORISATION FINANCIÈRE ET FISCALE DE LA COMMUNE EN 2024

1 / Les recettes de fonctionnement se composent :

- Des produits de la fiscalité (TFB, TFNB, TH) pour environ 40% du total des recettes
- Des dotations de l'Etat (dotation globale de fonctionnement) pour les 40% autres
- Des produits courants (loyers) et autres produits exceptionnels pour 20 %

Sur la base d'une population de 500 habitants, les recettes s'élèvent à 926 € / hab quand elles représentent 1175 € pour la même strate en Ariège (dû à une plus forte pression fiscale).



LES LOGEMENTS sociaux communaux

La mairie, au fil des années a acheté, rénové et proposé à la location 14 logements du T2 au T4 situé dans le bourg centre.

Ces logements sont loués à des prix attractifs et permettent de bénéficier des aides de la CAF ou MSA.

Les demandes sont réceptionnées à la mairie sur un formulaire de base, et elles font l'objet d'un examen lorsqu'un logement se libère. La commission d'attribution a décidé de critères de priorité (ancienneté de la demande, situation sociale, capacité financière et fiabilité de la demande).

Ces logements ont été financés sur le budget communal avec le plus souvent recours à l'emprunt et il est donc important de recouvrer les loyers pour faire face à cette charge.

Mme RIALLAND pour le mandat en cours, assure le suivi des logements, du paiement des loyers en lien avec le Trésor Public, l'entretien relevant du propriétaire et vérifie les assurances et obligations du locataire.

Agnès RIALLAND

présente les ressources propres de la commune pour financer ses dépenses d'équipement

4 / Les opérations d'investissement :

Elles se financent par la CAF nette + les subventions d'investissement (souvent autour de 50%) + éventuellement le recours à l'emprunt bancaire.

5 / L'endettement de la commune :

Au 31/12 2025, tous budgets confondus, le capital restant dû s'élève à 253 128 €. La capacité de désendettement = encours de la dette / CAF brute est de 1,5 année c'est-à-dire le temps que la commune aurait à rembourser l'intégralité des encours si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. De fait, une situation financière des plus saines qui augure une capacité de la commune à envisager de nouveaux investissements y compris en recourant à l'emprunt s'il y lieu quand, a fortiori, les encours existants sont couverts par des loyers

6 / La fiscalité directe locale :

Les bases d'imposition des 3 taxes (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires) sont pour Pailhès moitié moindres que la moyenne départementale pour la TH et 1,5 fois inférieures pour la TFB. En revanche, elles sont 1,5 fois plus élevées pour la TFNB.



7 / Les taux votés chaque année par la collectivité s'appliquent aux bases et sont pour 2024 :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non-bâti
Commune	19,03	35,93	70,79
Moyenne départementale	13,23	40,03	88,27

Seul, le taux de TH applicable aux résidences secondaires est supérieur à Pailhès par rapport à la moyenne départementale de la même strate.

En cumulé, la ressource fiscale pour Pailhès en 2024 s'élevait à 168 000 €, quand les dotations de l'Etat approchaient les 138 000 €.

PLANNING ACTIVITÉS

Un village vivant qui bouge, c'est un planning d'activités bien rempli pour les grands et les petits !

Voici le planning des activités proposées dans les salles communales

Contacts des intervenant.e.s

MAISON DES ASSOCIATIONS			
Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 ^{ème} du mois / 10h-13h Communication consciente - Alexia			10h-12h Art visuel adulte Marie
14h30-16h Chorale - Caroline			
17h30-18h30 Eveil artistique, 4-6 ans Marie		17h30-18h30 Art visuel, dès 7 ans Marie	Sem. impaire 17h-18h30 Sophrologie - Soline
Sem. impaire 20h-21h30 Chorale - Caroline	1 x tous les 2 mois 20h, Soirée poésie Cyril	19h30-21h30 Art visuel adulte Marie	1 ^{er} du mois 18h30-20h, Réunion Faites à Pailhès

... ➤ Une nouvelle proposition de rencontre : « des après-midi jeux en famille ». À la maison des associations, le créneau est à définir entre les mercredis après-midi ou les week-ends

L'idée te plaît ?

Tu peux contacter Wided, initiatrice de ce projet au 06 13 11 95 99

Intervenant.e.s	Activités	Tél.
Faites à Pailhès	Réunion mensuelle	06 60 07 68 97
Foyer Rural		06 85 20 23 51
Patarnat - Marie Violet	Art plastique	06 48 17 64 73
Brigitte	Gym	06 26 78 63 51
Cyril	Soirée poésie	06 12 25 16 94
Caroline	Chorale	06 24 31 81 24
Léna Pellen	Yoga	06 28 05 63 16
Fred / Ecole tigre blanc	Kung fu	06 10 04 71 13
Anne Dujarrier	Atelier d'art autour des plantes	06 78 09 90 86
Yoga & Vie / Béatrice	Yoga traditionnel & Samara	06 87 54 07 35
Alexia Fournier	Communication consciente	06 03 52 86 42
Myriam Lherm	Relaxation bio-dynamique	06 79 51 21 39
Jacanda	Capoeira	06 37 14 31 42

RÉFORME du scrutin 2026

Comme déjà signalé dans le bulletin de juillet, le scrutin municipal pour les communes de moins de 1000 habitants change comme ci-après :



- Il n'est plus possible de barrer ou rajouter des noms sous peine de nullité du vote.
- Les listes doivent être paritaires : autant de femmes que d'hommes.

- Le scrutin devient mi-majoritaire, mi-proportionnel : la liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer la moitié des sièges arrondi à l'entier supérieur. Le reste des sièges à pourvoir est réparti à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes, y compris celle arrivée en tête.

- Au vu des difficultés que pourraient rencontrer certaines petites communes, le législateur a prévu qu'une liste sera réputée complète si elle comporte au plus 2 candidats de moins et au plus 2 candidats supplémentaires : exemple pour 13 ou 14 en lieu et place de 15, voire 16 ou 17.

Les élections se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

NB : Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est possible jusqu'au 04/02/2026 en ligne et jusqu'au 06/02/2026 en mairie. Dans ce dernier cas, se munir de la carte d'identité et d'un certificat de domicile de moins de 3 mois. Les ressortissants européens peuvent voter.

Attention : en cas de déménagement, la procédure d'inscription reste volontaire.



Des habitants qui s'étaient retrouvés pour discuter sur la place de l'école à Pailhès ont eu envie de proposer des moments d'échanges, de partage de connaissances et d'expériences sur des thèmes divers auxquels nous pouvons être confrontés dans notre quotidien.

Ces rencontres ont lieu un dimanche sur deux, entre 16h30 et 19h à la maison des associations et sont ouvertes à toute personne intéressée.

Les thèmes suivants ont déjà été abordés : la vie démocratique et le municipalisme, la guerre (*comment on nous y préparer et quels sont les moyens pour y faire face ?*), la place du numérique dans nos vies.

Les dates et thèmes des prochaines rencontres vous sont indiqués via plusieurs outils de communication : le groupe WhatsApp " oyez les paillassons ", l'application " panneau pocket " et un affichage dans le centre bourg du village.



Elsa Eberstein

pailhès NATURE



LES JARDINS partagés de Pailhès

C'est quoi ?

Des jardins familiaux composés de parcelles individuelles et d'espaces collectifs porteurs de lien social.

Un espace public dans un cadre verdoyant, vecteur de biodiversité et de bien-être.

Que s'y passe-t-il ?

- **Des rencontres jardinières**, ouvertes à tous.tes les mercredis matins de 9h à 12h.
- **Des animations pédagogiques avec les scolaires :**

Au mois de septembre, avec les enfants de l'école, nous avons ramassé les pommes du village et avons pressé du jus de pomme frais. Ils l'ont trouvé délicieux, d'une drôle de couleur et sucré.

Des dégradations sur les arbres ont été constaté dans le village, notamment dans la cour de l'école. L'atelier jus de pomme est une bonne occasion pour sensibiliser les enfants à prendre soin des arbres.

Pour déguster du bon jus frais il faut prendre soin des arbres, de leur floraison et des fruits jusqu'à la récolte.



○ Des journées Nature

Le 20 septembre, après un chantier participatif sur le projet du terrain agricole communal, nous avons partagé un bon repas confectionné par Arlette et Isabelle. L'après-midi notre créativité a pris le relais avec un atelier coloré animé par Anne autour de la peinture minérale à base de pigments naturel et d'œufs.



66

Témoignages de jardinier.e.s

»



Wided

« J'aime venir au jardin partagé quelle que soit la saison. Au fil des mois, la végétation, les formes, les couleurs changent. Nous avons la chance d'avoir cet espace de nature au cœur du village. On y croise souvent des gens du village ou d'ailleurs, mais aussi des grenouilles, des écureuils, des sauterelles, des poules, des oiseaux... Bref c'est un lieu vivant et tellement agréable. D'ailleurs on le doit en grande partie à l'investissement de Nina. J'en profite pour la remercier publiquement ! Ce jardin c'est aussi une mosaïque de personnes présentes ou du passé qui y ont mis un peu d'elles-mêmes. Je pense souvent à elles/eux quand je suis au jardin. Sans oublier les enfants de l'école accompagnés de leur maîtresse ou des animatrices ainsi que mes enfants que j'essaie d'amener à participer aux activités, aux rencontres ou aux repas champêtres organisés au beau milieu des fleurs et des cultures. Bref un jardin partagé ce n'est pas que faire pousser des légumes ou planter des arbres. C'est une aventure humaine, du lien social et du partage ! D'ailleurs, un nouveau projet nous anime au village dans la continuité des jardins : le verger communal. N'hésitez pas à venir vous informer et même nous rejoindre ! »



Nicolas

« Je viens aux jardins partagés parce que c'est un plaisir et parce que j'y trouve une grande partie de mon alimentation.

C'est un plaisir pour l'œil, c'est beau, fleuri, reposant. C'est aussi un plaisir d'y croiser du monde, d'autres jardinier-es, parfois des enfants de l'école, souvent des promeneurs, jeunes ou vieux, seuls ou en couple.

C'est l'endroit (sur ma parcelle privée) où je produis des tomates, des salades, des petits pois, des oignons, des fèves, des poireaux, ... et souvent je passe en journée choisir mon repas le plus bio et local qu'on puisse imaginer :-). Et je bénéficie des outils communs, du compost, des cuves d'eau, et même des conseils. En bref, j'y trouve de la nourriture, des gens gentils, un environnement joli. Je garde ma parcelle cette année encore ! »



Louise & Marjane (7 ans)

« Le potager collectif pour nous, c'est un espace vert, où j'aime me promener avec ma fille et cueillir quelques comestibles. Avec Marjane, on apprend à reconnaître les plantes, on choisit quelques aromatiques pour agrémenter nos repas. On prend plaisir à mettre les mains dans la terre, semer des petites graines et suivre leurs croissances. Au potager aussi, on croise les voisins, on s'échange des conseils en jardinage et on s'assied le temps d'un brin de causette les pieds au soleil ! »



Envies de rejoindre la team des jardins ?

Plus d'infos ou pour faire partie de la liste de diffusion par mail, **me contacter au 06 84 32 01 93**

Coindeau Nina, Coordinatrice des jardins partagés.



NOS événements

POUR
2025

○ **Janvier**

Soupe à l'ail

○ **Février**

Raclette

○ **Avril**

Carnaval | Chasse aux oeufs

○ **Mai**

Fête du printemps | Cabaret Koxka

○ **Juillet**

Fête du village

○ **Septembre**

Vide dressing | Repas & atelier espace agricole communal

○ **Octobre**

TADAMUN | Goûter des familles

○ **Novembre**

Cirque Circulez | Fête de la soupe

○ **Décembre**

Goûter & spectacle de Noël

POUR
2026

Janvier ○

Déménagement grange

Samedi 21 mars ○

Carnaval

Du 13 au 26 avril ○

Cirque à Pailhès

Avril / Mai ○

Fête du printemps

Dimanche 21 juin ○

Fête de la musique

10, 11 & 12 juillet ○

Fête du village

Samedi 19 septembre ○

Fête de l'automne

Samedi 3 octobre ○

Fête de la tonte

Novembre ○

Nuit du cirque

19 ou 20 décembre ○

Fête de l'hiver



LES Actualités



CONSEILS MUNICIPAUX : GOUVERNANCES ALTERNATIVES ET MUNICIPALISME

• • •

- **Depuis le début du mandat, avec d'autres membres du Conseil Municipal, nous nous sommes questionnés sur la participation des habitants, dans un contexte global de malaise démocratique. Nous sommes donc partis étudier des expériences en France et à l'étranger, rencontrer des communes pionnières et échanger avec des réseaux comme Fréquence Commune. Nous avons voulu comprendre comment d'autres territoires parviennent à associer davantage leurs habitants, pour adapter ces idées à Pailhès et imaginer ensemble une manière plus ouverte, plus vivante et plus partagée de faire commune.**

J'ai choisi ici de faire état d'initiatives inspirantes qui aujourd'hui font exemples. J'ai également fait le choix de nommer les élus « citoyens en responsabilité ». Car les déterminer par leur rôle plutôt que par leur titre permet de positionner les citoyens électeurs comme acteurs potentiel de politique publique locale plutôt que comme consommateurs.

En 2014, Saillans (Drôme, 1400 habitants) ouvre la voie pour « co-construire un nouveau mode de gouvernance de la

commune, à la fois collégial et participatif » (*Projet communal - Archives Mairie de Saillans 2014-2020*). Les objectifs sont de limiter la concentration du pouvoir par le maire et ses adjoints et, d'accentuer la participation des habitants. Pour ce faire le principe de collégialité fut intégré à une méthode en 4 points :

- **répartition des compétences et des indemnités**
- **travail en binôme (ou trinôme)**
- **comité de pilotage ouvert au public**
- **outils informatiques collaboratifs**

La gouvernance participative de Saillans, qui repose sur la charte citoyenne « Autrement pour Saillans tous ensemble », s'exerce à travers 2 instances :

- les commissions participatives thématiques coordonnées par un binôme de citoyens en responsabilité référents et autant d'habitants qui le souhaitent ;
- les groupes actions-projets coordonnés par au moins un citoyen en responsabilité référent et au moins 6 habitants (*exemple : rythmes scolaires, extinction de l'éclairage public, sensibilisation à la protection de la rivière, enquête sociale, mobilier urbain, tarif de l'eau, etc.*).

Parmi les moyens mis en œuvre on retrouve la transparence, l'information et la facilitation.

Il s'agit là de municipalisme, mouvement qui soutient la pertinence de l'échelon municipal dans le changement social et l'autodétermination par une implication citoyenne forte. Théorisé par Murray Bookchin.

Saillans reste une référence pour beaucoup de citoyens. En 2020, plus de 400 « listes citoyennes et participatives » ont été recensées en France (*Municipales 2020 - Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne*) et de nombreuses communes françaises testent de nouvelles façons de faire vivre leur conseil municipal et d'associer les habitants aux décisions. Sans changer la loi, ces équipes expérimentent des formes de gouvernance plus collégiales, plus ouvertes et plus participatives.

Petit tour d'horizon de quelques initiatives inspirantes qui articulent démocratie représentative et démocratie participative.



Plessé
(Loire-Atlantique, 5200 hab.)

En 2020, l'équipe municipale choisit de renommer les Commissions Municipales en Comités Consultatifs ouverts aux habitants dès 14 ans. Ces derniers sont appelés les « VIP » pour « Volontaires Investis à Plessé »

et signent une charte d'engagement d'1 an.

Il y a 2 types de comités consultatifs :

- les comités permanents pour les affaires courantes
- les groupes projets pour les projets structurants

Ils arborent les principes de co-constructions, de liberté d'expression, de parité, de bienveillance, d'égalité, d'indépendance et de désintérêt pour une recherche continue du bien commun.

Les citoyens en responsabilité se positionnent comme des animateurs d'une intelligence collective à l'œuvre pour une prise de décision sans objection.

La validation des projets travaillés par les comités revient au Conseil Municipal.

Chaque membre souscrit au principe de confidentialité.

Poitiers (La Vienne, 90000 hab.)

Après l'élection de la liste citoyenne « Poitiers Collectif » en 2020, le

Conseil Municipal valide l'Assemblée Citoyenne et Populaire. Elle se compose au départ de 30 habitants tirés au sort et de volontaires.

Depuis, cette initiative « permet aux habitants de participer activement à la démocratie locale en co-construisant des propositions avec les citoyens en responsabilité et agents de la collectivité. »

Les poitevins travaillent par exemple sur l'alimentation solidaire ou « Comment lutter contre les incivilités dans l'espace public ? ».

Le processus se veut simple : échanger, co-construire, décider puis voter. Mais il n'est pas simpliste pour autant car il a fallu établir des principes fondamentaux et assurer son autonomie.

La base de cette assemblée comprend 50 habitants tirés au sort et des personnes volontaires (sans limitation). Son comité de méthodologie n'intervient pas sur le fond mais il organise, prépare l'animation, la logistique, l'ingénierie de projet et les sessions de travail.

Enfin, cette assemblée citoyenne et populaire est pensée comme une expérimentation évaluée tout au

long du processus. C'est une première à cette échelle.

Kingersheim (Haut-Rhin, 13000 hab.)

Fief de Jo Spiegel, maire de 1989 à 2020 reconnu pour sa pratique de la démocratie co-constructive, Kingersheim expérimente la participation comme partie structurante de son fonctionnement. A partir de son postulat « La démocratie électorale ne peut plus être la seule source de légitimité d'une décision. Il faut une démocratie continue » Jo Spiegel établit des bonnes pratiques sur le temps long (30 ans) : réunion publique, comités participatifs et co-construction avant toute délibération.

En 2006 la municipalité ouvre un lieu symbolique dédié à l'apprentissage de la démocratie : La Maison de la Citoyenneté. Elle fait suite à une démarche de concertation porte-à-porte « Parlons ensemble de notre ville » et aux « Etats généraux permanents de la démocratie ». Sa vocation : mobiliser les habitants hors du temps électoral, favoriser la coproduction, la co-délibération et l'élaboration collective afin de réorienter la gouvernance municipale vers une « construction collective ».

POUR ALLER plus loin

« Boîte à outils » de la participation citoyenne et son guide « participation citoyenne – LEADER » qui :

- recense les différents espaces de participation possibles sur un territoire (conseil de développement, conseils de quartier, conseils citoyens, etc.) ;
- insiste sur l'articulation entre institutions (citoyens en responsabilité) et habitants ;
- donne des repères méthodologiques pour passer de la théorie à l'action.

L'AMRF souligne que la commune rurale est un « aboratoire d'expérimentation de la citoyenneté active » et qu'elle doit être reconnue comme telle.

https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2023-10/Livret_GrandAtelier_Orientations%20VFinale.pdf?utm_source=chatgpt.com

Fréquence Commune : la coopérative des communes et listes participatives
<https://www.frequencecommune.fr/>

Actions Communes : expérience et apprentissage des communes participatives
<https://www.actionscommunes.org/>

Démocratie Ouverte : innover pour faire face aux enjeux
<https://www.democratieouverte.org/>

DicoPart : dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation
<https://www.dicopart.fr/>



L'ÉCOLE DE PAILHÈS AU SEIN DU RPI Pailhès, Montégut, Cazaux, Loubens

Pour l'année scolaire 2025/2026, on a frôlé de peu la fermeture de la 5^e classe en raison d'un effectif prévisionnel en février dernier qui le laissait présager en deçà de 90 enfants, soit une moyenne de 22 enfants par classe ; seuil que l'Education Nationale considère comme admissible eu égard à la moyenne départementale. A l'écoute des doléances des élus portant notamment sur les spécificités du milieu rural et au vu des effectifs réévalués en septembre, l'administration a renoncé à cette fermeture. Toutefois, son maintien reste fragile car conditionné à un effectif « de crête » (+ ou - 20 enfants / classe). Ainsi, la

vigilance s'imposera à nouveau pour la rentrée scolaire 2026/2027 dans la mesure où la scolarisation envisagée de 11 enfants en petite section ne compensera pas le départ de 15 CM2, sauf à enregistrer d'ici là de nouvelles inscriptions. Des apprentissages d'excellence et des classes moins chargées accueillant au plus deux niveaux, appellent à une mobilisation de toutes pour dépasser le critère purement comptable du nombre d'enfants par classe.

La rentrée scolaire de septembre a vu son effectif s'établir à 93 enfants :

- **39 à Montégut** dont 6 PS, 5 MS et 8 GS avec **Mylène Bachère** et 12 CP et 8 CE1 avec **Sophie Carrière**
- **22 à Pailhès** dont 7 CE1 et 15 CE2 avec **Isabelle Coche** en une seule classe
- **32 à Loubens** dont 9 CM1 et 7 CM2 avec **Mme Dumesnil** et 7 CM1 et 9 CM2 avec **Servane Charpignon**.

Sur l'ensemble du RPI, sept animatrices à temps partiel et une directrice à temps complet assurent l'accueil extra-scolaire des enfants : le matin, à la pause méridienne et le soir. Pour

Pailhès, la quasi-totalité des enfants (19) restent manger à la cantine. Pour rappel, depuis 2024, notre prestataire, l'APAJH, facture au SIVOM le repas à 6,18 €. Après l'aide consentie des communes à hauteur de 1,24 €, ce dernier revient aux familles à 4,94 €. En dépit de cette aide et de plan d'apurement possible des dettes à recouvrer, quelques familles ont des arriérés de cantine qui mettent à mal la trésorerie bien contrainte du SIVOM. Si tel est le cas, le CCAS peut aider dans la limite de sa grille d'éligibilité aux aides.

Le budget du SIVOM s'élève autour de 385 000 € dont 280 000 € en charge de personnel. La participation des 4 communes à 170 000 € dont 55 000 € en moyenne pour les 3 plus peuplées et 10 000 € pour Cazaux. Pailhès fait un peu l'exception, car, contribuant au financement des ALAE Arize/Lèze sans emploi, bénéficie en contrepartie d'une prise en charge par l'EPCI à hauteur de 60%. Il reste que le prix à payer pour les écoles, qui parfois avoisine 20% du budget de fonctionnement, est l'assurance d'un encadrement de qualité.



LES BRÈVES...LES BRÈVES...LES BRÈVES...

○ LE RECRUTEMENT D'UN AGENT

En remplacement de Michel ALLAIN, démissionnaire au terme de trois ans et demi d'un arrêt de travail, c'est Guillaume ARNAUD qui a été recruté le 1er août comme agent technique à temps plein aux côtés de Francis.

Un binôme qui œuvre à merveille dans les nombreuses et diverses tâches communales. A compter du 1^{er} novembre Guillaume est stagiairisé dans l'attente d'une titularisation dans un an.

Réservez-lui le meilleur accueil et pleine réussite.



○ LE MURET ROUTE DE « BOUCHE » :

Depuis juin dernier, nous étions dans l'attente de l'installation d'un garde-corps sur la tête du mur de soutènement qui borde la route de Bouche.



C'est chose faite avec un rendu conforme tant en termes d'esthétique que de coût. Pour rappel l'opération a coûté pour les deux tranches 27 900 € HT, subventionnée à hauteur de 62 % par l'Etat et la Région.

○ L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Comme en 2022, la sécheresse de l'été dernier a exposé certains habitats à des désordres structurels dus à des phénomènes bien connus de mouvements de terrain par le retrait-gonflement des sols argileux.

En ce sens, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée par la commune auprès des services de l'Etat le 15 octobre dernier. A ce stade, les sinistrés n'ont aucune démarche à accomplir.

Il faut attendre plusieurs mois l'arrêté de reconnaissance (s'il est acté), pour informer son assureur dans les trente jours qui suivent sa parution dans le journal officiel.



○ LA REPRÉSENTATIVITÉ DE PAILHÈS AU SEIN DE LA CCAL

En dépit de sa croissance démographique qui la fait changer de strate (+ de 500 habitants), la commune n'aura, comme par le passé, qu'un seul délégué communautaire : le maire, au sein du conseil communautaire composé de 46 membres.

La faute à une majorité qualifiée inatteignable assise sur la population (11 000 habitants) et/ou sur le nombre de conseils municipaux (27) pour un accord local qui aurait été plus équitable que le droit commun !

Exemple : Le Fossat avec deux fois plus de population recueille 4 fois plus de délégués.

► LES BRÈVES...LES BRÈVES...LES BRÈVES...

○ L'ÉVÈNEMENTIEL À PAILHÈS

Les activités associatives et culturelles sont connues et reconnues sur le territoire. Elles participent de l'attractivité de notre commune, chaînons incontournables pour le lien social et le vivre-ensemble à l'heure où ces derniers se distendent pour des raisons plurielles. Sauf que la culture, c'est ce qui reste quand on a tout perdu !



Le cirque « Cirkulez », montreur de plusieurs disciplines, du cirque au théâtre en passant par la musique...

a été pleinement satisfait de la fréquentation sur les deux semaines de représentations. Preuve, s'il en est besoin, que la drôlerie est pourvoyeuse de rêves et d'amour !



Le festival « TADAMUN » qui milite pour la cause d'une paix universelle a été un franc succès.

Il a permis de recueillir 22 000 € de fonds grâce à la fréquentation et aux bons offices des artistes. Cette cagnotte est versée à des associations palestiniennes en charge, entre autres, de l'alimentation en eau potable. Une goutte d'eau, certes, dans cet océan de misère mais un précieux soutien quand même à une population à nu ! Encore un fois, pour avoir permis le stationnement des véhicules sur sa parcelle, nos remerciements vont à Jacques AUTHIER, sans qui, la tenue d'un tel évènement serait inenvisageable.

○ LES ESPACES PUBLICS, TROTTOIRS ET ESPACES VERTS

Ils sont souvent jonchés
de déjections canines.

Marcher dessus est fort désagréable et recevoir des projections lors d'un fauchage au rotofile l'est encore davantage pour les municipaux.

En attendant de devoir en venir un jour à la prise d'arrêtés possibles d'une amende pour les contrevenants, **les propriétaires sont priés de ramasser les excréments de leur animal de compagnie.**



○ LE COIN DES POÈTES

A raison d'une séance par mois, le foyer rural, sous la plume de Cyril, organise une invitation à lire des textes poétiques et/ou à partager ses propres écrits, tel, Pierre ORSET qui s'y colle ci-dessous :

« Oyez, Oyez, Si vous n'êtes pas sages ou simplement de passage, ouvrez la porte, laissée rieuse, partagez littérature, avec ou sans nature ! Ici, point d'artistes contents pour rien... Venez trinquer à la santé des poètes-poètes... Petit vers laine lorsqu'il fait froid, vers luisant, entre chien et loup... Amoureux des mots scions légères, mots bleus ou moroses, on se coule dans des verres à douze pieds offerts par Alexandrin... Alors se pose l'énigmatique question philosophique : pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ? Ivres de livres, on devient alors poète...Hic ! Parfois nos amis mots sans laisse nous laissent sans mots... »

À L'APPROCHE DE

NOËL



Pour les enfants :

Le 20 décembre à 15 heures, un spectacle fait de clownerie et de marionnettes leur sera offert, il sera suivi d'un goûter partagé avec les aînés.

Par ailleurs, la commune enrichira la bibliothèque du CLAE par une offre de bandes dessinées très prisées par les enfants de tous âges qui le fréquentent.



Pour les aînés :

Comme à l'accoutumée, ils recevront le colis composé de produits locaux.

Enfin, à une date qui reste à déterminer en janvier, un goûter intergénérationnel sera servi à l'occasion des vœux du nouvel an.





DES ÉGARDS À NOS AGENTS MUNICIPAUX

**Nous le savons tous,
une commune ne fonctionne pas
seulement avec des décisions,
des budgets, des réunions... Elle vit
grâce à celles et à ceux qui, chaque
jour, avec sourire et patience
(et parfois un peu de magie)
font tourner la grande machine
municipale ! A Pailhès, nous
avons une équipe redoutable,
soudée, dévouée et capable de
transformer un problème épique
en une solution brillante – souvent
même avant que nous ayons eu
le temps de dire « on va voir ça ». Pour les remercier à leur juste
mesure, j'écris ces quelques vers
d'une pointe d'humour à eux cinq,
artisans du village, servant Pailhès
avec cœur et grand courage.**



» sarah

Et son sourire, veille sur chaque lettre
Et chaque mot qui part, elle sait le reconnaître
Les timbres résistants et les colis suspects
Quand les nouvelles arrivent dûment enveloppées.

» victoire

Dompte au vol les papiers en furie
Les dossiers qui débordent, pas de texte proscrit
Où l'administratif s'érige en tribune
Elle fait régner clarté dans la maison commune.

» Nina

De ses mains vertes, fait fleurir les saisons
Munie d'un arrosoir, les fleurs poussent à foison
Le village respire et les jardins exhument
Offrant aux habitants la source des légumes.

» Francis

La perle du village, il est là, il est où ?
Personne sait vraiment, mais lui seul sait tout
Si quelque chose casse, c'est déjà réparé
Il fait d'un bout de rien, une pièce carrée.

» Guillaume

Montre déjà un bel élan fidèle
Prêt à bâtir demain auprès de ses collègues
Il apprend vite et bien, il veut courir partout
Et en suivant Francis, il survivra à tout !

État civil 2025

DÉCÈS

Nous ont quittés :

- François SOULA
le 25/04/2025
- Pâquerette GALY
le 19/05/2025
- Isabelle GIRY épouse DUCASSE
le 16/07/2025
- Jean SOULA
le 03/09/2025



NAISSANCES

Ils ont fait le bonheur de leurs parents :

- Laïa YCHER ROUZEROL
le 23/04/2025 à domicile « Ruquet »
- Eleya, Pia MILHORAT
le 27/07/2025 « Ruquet »
- Adaliz BOUSSAUD LIJO
le 01/10/2025 « Lagal »
- Amaël SALOM THALABAS
le 30/10/2025 « lotissement La Gare »



MARIAGES

Ont convolé en justes noces :

- Laëtitia NJARINY BOYER et Vincent MOAL
mariés le 23/08/2025

le mot de la fin



Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



BULLETIN MUNICIPAL // DÉCEMBRE 2025

INFO PAILHÈS

Si vous souhaitez recevoir en temps réel des informations pratiques de la mairie et des associations, communiquez votre adresse e-mail à :

pailhes.mairie@wanadoo.fr

Par ailleurs, vous pouvez accéder au site de la mairie créé et mis à jour par Jean Francis.

► pailhes.fr